

Compte-rendu Assemblée des Habitants

Mercredi 9 Septembre 2020

Modératrice : Françoise Labaune --- Secrétaire : Jean Rossignol

C'était une assemblée de retrouvailles après le confinement du printemps dernier. Il est réconfortant de constater l'intérêt des 36 habitants présents avec de nouveaux participants. Monsieur le maire et deux conseillers municipaux étaient présents. Il est également encourageant de constater l'arrivée sur notre commune d'un nombre conséquent de nouveaux habitants, dont des jeunes couples. Nous serons amenés à réfléchir sur l'école de Dulphey. La famille Ukperaj a enfin obtenu son titre de séjour. Voilà un exemple d'intégration réussie. L'Assemblée a surtout discuté de l'état d'avancement des projets portés par les habitants un an après la consultation de septembre 2019. Malgré le confinement, les groupes de travail de l'Assemblée des Habitants (ADH) ont planché sur les quatre projets. Fin Juin, des membres de l'ADH et du Conseil Municipal se sont rencontrés et ont convenu de travailler ensemble.

Projet : Garder nos anciens dans leur village

Lors de la consultation de 2019, 67% des habitants interrogés souhaitent que les personnes âgées restent le plus longtemps possible dans leur maison ou dans une structure collective offrant logement et services. Le projet devra tenir compte de la diversité des situations et des aspirations des personnes : A âge égal, des personnes parviennent à réaliser les actes du quotidien. D'autres angoissent à cause d'un handicap ou ne supportent plus l'isolement dans leur propre maison. La moitié des plus de 75 ans vivent avec moins de 900 euros par mois et ne peuvent faire face au coût élevé des prestations à domicile et de l'entretien des maisons.

- Les hypothèses proposées :

Création d'une petite structure de 4 à 6 appartements + espace commun pour personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie. Elle offre logement, activités et services. Pour celles ou ceux qui voudront rester chez eux, mise en place de « services » complétant ceux de la Communauté des communes. (Aides à domicile, petits travaux, transport)

- Les grandes étapes de réalisation du projet.

Renforcer la collaboration avec la municipalité notamment pour obtenir accompagnement, financements et terrains auprès des collectivités territoriales.

Rencontrer des communes qui ont des expériences similaires : Le 30 septembre une délégation de Mancey dont le Maire rencontrera les élus et des responsables de Brinon sous Beuvron et d'Alligny en Morvan.

Réaliser une étude approfondie auprès des habitants concernés pour valider les hypothèses et choisir le concept le plus adapté aux besoins.

Choisir un modèle économique : Si possible associatif offrant un service de qualité accessible à tous. Choisir l'échelle de réalisation : Petite unité de vie au niveau communal ou associant plusieurs communes. Déterminer les terrains et locaux disponibles et construire le plan de financement.

Un groupe d'habitants travaille depuis un an sur ce projet : L Badot, A Bonin, H Lemaire, M Littfass, C Michaud, A Morin, J Zarka. **Il a besoin de renforts pour les prochaines étapes.**

Contact : annemorinevrard@gmail.com 07 86 40 87 48

Projet : Lieu de rencontre pour les habitants et circuits courts

A partir des résultats du questionnaire lancé par l'Assemblée des Habitants, destiné à recueillir les besoins des habitants, une forte majorité s'est dégagée pour un projet de développement des circuits courts et de création d'un lieu de rencontre pour les Mancéens. Un Groupe de travail ouvert à tous s'est constitué. Neuf habitants y participent pour l'instant. S Buathier, B Vermande, H Beauchet, M Estève, P Perret, JP Perret, C Michaud, P Zarka et G Morin.

Les objectifs : Développer des circuits courts à Mancey, c'est-à-dire comment accéder directement à des produits locaux en provenance des producteurs - Créer un lieu de rencontre pour les habitants.

Après avoir consulté plusieurs groupements dans le voisinage (Coopagir de Nanton, Soletiki de la Chapelle St Sauveur, L'art de lier de Gigny), le Groupe de travail propose de mettre en place une organisation des circuits courts comprenant :

- La création d'une association loi de 1901 pour faire vivre ce projet, dans un premier temps. Une réunion de l'assemblée générale constitutive, ouverte à tous aura lieu **lundi 5 octobre à 20h** à la salle des fêtes de Mancey. Une invitation a été lancée auprès de tous les habitants. Un questionnaire adressé également à tous permettra à ceux qui le souhaitent de devenir membre pour bénéficier des circuits courts.
- Un dispositif de distribution des produits commandés qui fonctionnera périodiquement à la salle des fêtes de Mancey pour l'instant. Il s'adaptera au fil du temps pour répondre aux attentes des Mancéens.
- La création du lieu de rencontre, dont les usages seront à définir par les habitants, nécessite de trouver à la fois un lieu dédié avec un équipement adapté et des moyens financiers. D'où l'intérêt de participer à la démarche « Villages du Futur » (Voir ci-dessous) et d'être accompagnés par des professionnels financés par la Région.

Projet : Protection et aménagement de la zone humide de Dulphey

La zone humide, située à Dulphey, jouxte la place de la Fontaine à l'Ouest et la route de Brancion à l'Est. Elle couvre deux terrains privés, dont l'un fait l'objet d'un droit de préemption de la commune. Ces terrains sont inconstructibles au titre de la Carte communale actuelle car inondables. Actuellement cette zone humide n'est pas entretenue et la petite rivière qui la traverse, *le Dulphey*, est infestée de ragondins. Le projet vise à préserver cette zone, notamment son ruisseau traversant, sa flore et sa faune très importantes pour la biodiversité de notre village. Il vise également à aménager un espace public pour tous au centre du hameau, à l'écart de la départementale, pensé principalement pour les seniors et les enfants. Une partie pourrait notamment être transformée en jardin communal ou/et jardin pédagogique pour les enfants des écoles (accès possible à aménager sans avoir à traverser la départementale). L'acquisition par la commune de ces terrains permettrait de conserver et protéger cette zone.

Projet : Photovoltaïque et énergies renouvelables

L'objectif est à la fois d'anticiper sur les énergies de demain et d'apporter des ressources financières à la commune. Un groupe de travail composé d'André Dupuis, Françoise Labaune, Eric Villevière, Jean-Yves Colas et Gérard Morin a exploré plusieurs pistes en 2019. Aujourd'hui, Jean-Yves Colas s'en occupe au sein d'une commission municipale. Une première étude de faisabilité a été réalisée.

Candidature de Mancey à « Villages du Futur »

La Région Bourgogne-Franche-Comté a décidé d'aider des villages à imaginer et construire, avec la population, leur « village du futur ». Il s'agit de faire émerger et de mettre en œuvre des projets des petites communes rurales, en partant des aspirations locales, dans une logique participative avec les habitants et les acteurs locaux. A Mancey, nos projets, lancés au moment du démarrage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), validés par une majorité des habitants (questionnaire de septembre 2019) et par le Conseil municipal entrent dans la droite ligne des objectifs de la Région. C'est pourquoi il est important de faire acte de candidature. Les délais étant très courts, un groupe de travail d'une dizaine de membres s'est constitué et a travaillé d'arrache-pied pendant l'été.

Après la clôture des candidatures le 24 septembre 2020, la Région retiendra 8 à 10 villages prêts à s'engager. Elle soutiendra chaque village lauréat dans la durée sous forme d'accompagnement technique et de financement. Les expérimentations devront démarrer avant la fin de l'année 2020 dans les villages concernés

Le calendrier à venir est le suivant :

- Fin septembre, début octobre 2020 : analyse des candidatures
- Octobre 2020 : auditions des candidats
- Mi-novembre 2020 : officialisation du choix des lauréats
- Mi-décembre : lancement de la démarche

A noter que « Villages du Futur » n'est pas la seule source de financement possible pour Mancey. Il existe d'autres possibilités (Fonds énergies renouvelables, programme Espaces Nouveaux Villages Innovants, fonds européens etc.)

Dernière minute : Une réunion entre une délégation de l'ADH et le Conseil municipal a eu lieu le 17 septembre. Le contenu et la démarche de la candidature de Mancey aux « Villages du Futur » a été validé à l'unanimité par le conseil municipal. Un dossier de candidature a été réalisé en commun.

Les interventions au sein de l'Assemblée.

Plusieurs participants sont intervenus pour témoigner des nuisances persistantes depuis de nombreuses années sur une partie du cours d'eau traversant la zone humide de Mancey. L'épisode de sécheresse n'a rien arrangé. Le ruisseau reste pollué et peuplé de rongeurs. Une nouvelle pollution est apparue à la fin de l'été.

Le Maire dit prendre des dispositions pour s'occuper de ces problèmes. Il annonce qu'il est désormais vice-président de la Communauté de Communes en charge de la culture, du sport et du tourisme. Il est également Président du syndicat des eaux. Il annonce le recrutement de Catherine Gabrelle au poste de secrétaire du Syndicat des Eaux du Tournugeois. Elle effectue un plein temps en comptant sa fonction actuelle de secrétariat de mairie. Sa succession à ce poste en serait facilitée par la suite.

Un participant déplore un manque d'informations relatives à la démarche « Villages du futur ». Il estime qu'une information sur ce sujet aurait été nécessaire auprès de l'ensemble des citoyens. Il demande comment les membres de ce groupe de travail ont été choisis ? De même, il aurait souhaité que le projet de création d'association « le Relais des Teppes » soit soumis à une discussion et une décision de l'Assemblée des habitants. D'autres intervenant lui ont répondu que l'information précise sur l'appel à projet sur les « Villages du futur » est parvenue courant août. Compte tenu de l'urgence, ce sont des élus et des membres des groupes de travail (notamment le Groupe Circuit courts qui s'interrogeait sur les financements possibles), qui ont formé le groupe en charge de la réponse à l'appel à projet. Il n'a pas été possible de réunir l'Assemblée des Habitants à cette époque, pour les raisons que l'on connaît.

Il est rappelé que les groupes de travail sur les projets ont été créés il y a un an par l'Assemblée des Habitants après la consultation de 2019. Ils sont ouverts à tous. Enfin un appel a été lancé aux habitants pour qu'ils rejoignent les commissions municipales mises en place par le nouveau conseil municipal. Elles sont également ouvertes à tous.

L'Assemblée des Habitants vous invite à sa prochaine réunion

Mardi 20 octobre, 20 h 30

Salle des fêtes de Mancey

Nous ferons le point du dossier « Villages du Futur » et sur les réponses apportées aux problèmes du village évoqués par les habitants lors de l'assemblée du 9 septembre.

Modérateur : JP Perret, Secrétaire : Anne Morin